

MÉCANISME DE SANTÉ ET D'ALIMENTATION SCOLAIRES

Rapport d'avancement 2024 (août-décembre)

GPE Transforming Education

School Meals Coalition
Nutrition, Health and Education for Every Child

WFP

Ce rapport destiné au public réunit les progrès réalisés dans le déploiement de l'initiative depuis le moment de son approbation, en août 2024, jusqu'en décembre 2024. Il sera publié sur le site web du GPE et couvrira la période de référence de l'année civile précédente. Il comprend :

1. Le nombre de plans de travail approuvés et, combien sont conformes au calendrier[1]

	Pays	Date d'approbation du plan de travail	Date de clôture prévue	Note de performance du plan de travail*			
				Janvier 2025	Juillet 2025	Mars 2026	Septembre 2026
1	Lesotho	21 novembre 2024	Août 2026	Satisfaisant			
2	Kenya	Janvier 2025 (à confirmer)	Août 2026	Satisfaisant			

2. Résumé des activités au niveau mondial et national qui ont eu lieu au cours du cycle de l'année civile précédente (cf. détails ci-dessous)

Niveau mondial :

- Le mécanisme d'appui technique (TAF) au Kenya, au Lesotho, en Indonésie, aux Philippines et en Zambie a été reconnu comme la phase de démarrage de l'Accélérateur de l'impact des repas scolaires (SMIA), une initiative approuvée lors de la deuxième réunion ministérielle du groupe de travail mondial de la coalition pour l'alimentation scolaire, à Nairobi, le 29 octobre 2024. Au cours de cette réunion, les États membres et les partenaires ont convenu que l'une des priorités pour 2025 serait de concentrer les efforts et l'engagement sur la fourniture d'un appui technique aux gouvernements afin de les aider à remplir leurs engagements nationaux, résultant à l'élaboration du SMIA. Cette initiative, dont le lancement est prévu en 2025, vise à concevoir et à développer à grande échelle des programmes de repas scolaires pérennes et locaux, ciblant 100 millions d'enfants et de jeunes supplémentaires avec des repas nutritifs d'ici 2030.
- Une Cellule de coordination[2] a été créée pour la phase de démarrage de l'initiative SMIA afin de garantir une approche plus concertée et plus solidaire entre les partenaires et les pays concernés. La Cellule de coordination est présidée par le Programme alimentaire mondial (PAM) au cours de la phase de démarrage. Parmi ses membres figurent des partenaires majeurs impliqués dans la fourniture d'un appui technique aux programmes nationaux de repas scolaires dans l'ensemble des pays ciblés sélectionnés.
- Depuis sa réunion inaugurale en septembre 2024, la Cellule de coordination s'est réunie cinq fois, soit tous les mois, pour évaluer les progrès réalisés au Kenya et au Lesotho et façonner ensemble l'approche pour l'Indonésie, les Philippines et la Zambie.

[1] Pour déterminer la note de performance du plan de travail, veuillez vous référer aux directives ci-dessous. Si le plan de travail a été récemment approuvé et qu'aucune activité n'a eu lieu (conformément au plan), utilisez la mention « satisfaisant ». Si la dernière note attribuée à un plan de travail est modérément insatisfaisante, insatisfaisante ou très insatisfaisante, veuillez ajouter une note succincte. Mettez l'accent sur les principaux points de blocage et indiquez si le Secrétariat peut apporter son soutien. Si la mise en œuvre du plan de travail n'a pas commencé, utilisez la mention N/A.

[2] Les partenaires de la Cellule de coordination pourraient être élargis à un stade ultérieur pour inclure d'autres partenaires essentiels du SMIA, y compris, mais sans s'y limiter, la Fondation Rockefeller, la Fondation *Novo Nordisk*, l'Initiative de financement durable, le Consortium de recherche, le Centre brésilien d'excellence contre la faim, le Centre de recherches pour le développement international, le PAM et le GPE.

- La Cellule de coordination a réalisé des avancées significatives dans la définition des méthodologies et des approches, en capitalisant sur les principaux enseignements afin d'optimiser et de renforcer le développement de l'appui technique stratégique à un plus grand nombre de pays. La Cellule a déjà commencé à développer un modèle de partenariat innovant qui tire parti des capacités, de l'expertise et des réseaux des partenaires à l'intérieur comme à l'extérieur de la Cellule de coordination. Ce modèle est conçu pour répondre efficacement aux besoins des gouvernements tout en améliorant la viabilité et l'impact des programmes nationaux d'alimentation scolaire.

Lesotho

Grâce à un investissement soutenu dans l'éducation, le Lesotho affiche l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés de la région, même si ce progrès est actuellement en recul. L'alimentation scolaire joue désormais un rôle clé dans le programme de l'éducation du Lesotho, le plan sectoriel de l'éducation 2016-2026 reconnaissant qu'il s'agit d'une politique cruciale pour inciter tous les enfants d'âge scolaire à aller à l'école et recevoir une éducation de base. De même, le pacte du Lesotho (2024-2026), élaboré dans le cadre d'un processus inclusif dirigé par le gouvernement qui a intégré des contributions importantes du groupe local des partenaires de l'éducation, met l'accent sur le renforcement de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement primaire et du premier cycle du secondaire afin d'améliorer les résultats scolaires. Dans ce cadre, l'un des résultats se concentre sur l'intégration de la santé et de l'alimentation scolaires dans les programmes nationaux de protection sociale, reconnaissant qu'une bonne alimentation est fondamentale pour un meilleur apprentissage.

Le gouvernement du Lesotho est conscient du rôle majeur que les repas scolaires jouent non seulement dans le développement du capital humain, mais aussi dans le soutien au progrès socio-économique, et aux systèmes alimentaires durables, à l'amélioration de l'éducation, de l'alimentation des enfants, de la santé et de l'égalité des genres. Conscient des défis posés par la malnutrition, le gouvernement s'est engagé à s'attaquer à ce problème par le biais d'une large collaboration entre les différentes agences gouvernementales, les entités du secteur public et le secteur privé, en particulier dans les secteurs de l'alimentation, de la santé, de la protection sociale et de l'éducation. Ainsi, pour soutenir les orientations prioritaires du gouvernement définies dans la politique d'alimentation scolaire 2023, le GPE et le Programme alimentaire mondial travaillent sur le mécanisme d'appui technique en matière de santé et de nutrition scolaires sur des activités qui viendront renforcer le programme national d'alimentation scolaire et améliorer les résultats scolaires.

Le programme d'alimentation scolaire du Lesotho est confronté à des défis majeurs en matière de financement pérenne, de mise en œuvre efficace des politiques et de garantie de fourniture de repas de haute qualité et d'origine locale. Bien que les fonds gouvernementaux aient augmenté, ils restent précaires et insuffisants, soulignant la nécessité d'activités à court terme pour assurer la viabilité financière. Un plan de mise en œuvre chiffré est essentiel pour traduire la politique nationale d'alimentation scolaire en actions, afin d'en assurer la réalisation coordonnée et systématique. Le renforcement des structures institutionnelles, comme la création d'un Conseil consultatif multisectoriel et d'un Secrétariat autonome, est essentiel pour améliorer la gouvernance et assurer le succès à long terme du programme. En outre, la mise à jour des normes des menus nationaux renforcera l'impact nutritionnel, compte tenu du triple fardeau de la malnutrition au Lesotho. Étant donné que le pays s'est engagé à s'approvisionner localement à hauteur de 80 %, une approche structurée visant à cartographier l'offre et la demande est cruciale. Les activités prioritaires du plan de travail actuel du mécanisme d'appui technique auront un effet catalyseur et permettront de combler les lacunes

actuelles en matière d'éducation, d'assurer la stabilité financière, d'améliorer la coordination et d'accroître l'efficacité du programme de fourniture de repas nutritifs aux élèves.

Figure 1. *Pourquoi les activités soutenues par le mécanisme d'appui technique sont considérées comme ayant un effet catalyseur sur les besoins définis comme prioritaires par le gouvernement et les parties prenantes.*



Pour combler ces lacunes et sur la base des données probantes recueillies dans le cadre de l'étude documentaire (l'analyse du pays), une mission de démarrage conjointe du Programme alimentaire mondial (PAM) et du GPE a été menée à Maseru, au Lesotho, du 16 au 27 septembre. Cette mission a marqué la première phase de la collaboration entre le gouvernement du Lesotho, le PAM et le GPE pour la mise en œuvre du mécanisme. Le plan de travail a été élaboré à partir des données probantes recueillies dans le cadre de l'étude de documents (analyse du contexte) et au cours de la mission de démarrage.

La mission a été organisée en deux phases principales:

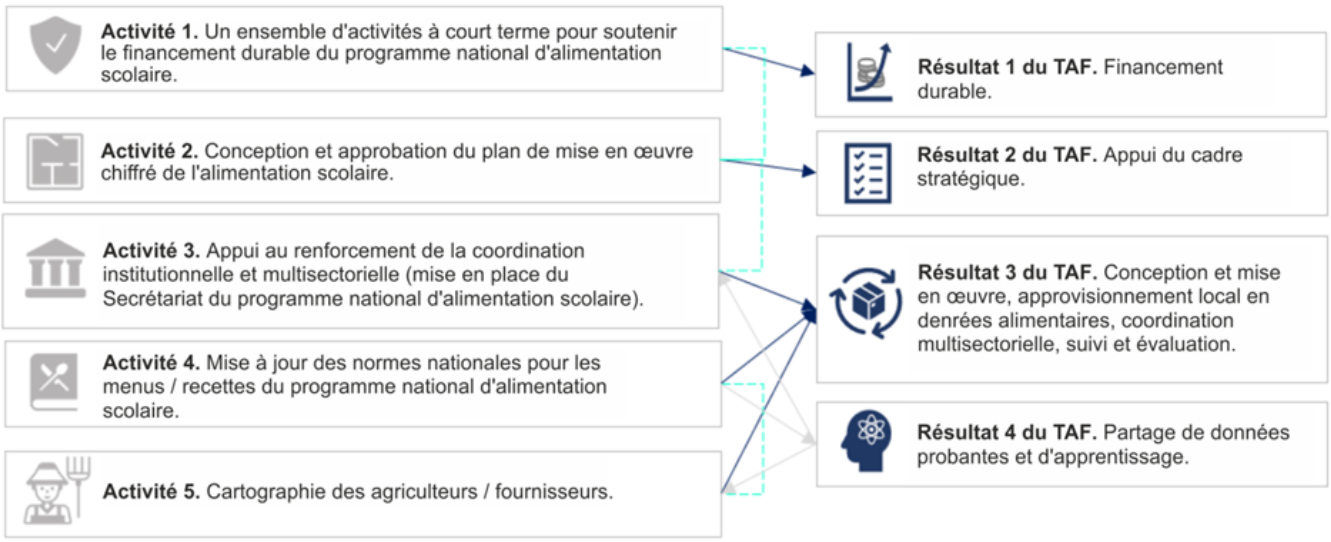
- **1e phase. Engagement des parties prenantes :** des réunions ont été organisées avec les homologues du gouvernement et les principales parties prenantes afin de recueillir des informations et des retours essentiels sur les priorités, les réalisations, les défis et les opportunités du pays en matière de santé et d'alimentation scolaires.
- **2e phase. Atelier de conception et de hiérarchisation du plan de travail des parties prenantes** : dirigé par le ministère de l'Éducation et de la Formation en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, cet atelier a mobilisé des parties prenantes de divers secteurs et entités pour parvenir à un consensus sur les opportunités et les défis ainsi que pour identifier les activités prioritaires à inclure dans le plan de travail du mécanisme. Les discussions de groupe ont abouti à une longue liste d'opportunités et d'insuffisances. Cinq priorités ont été retenues dans cette liste (cf. figure ci-dessous) et ont été incluses dans le mécanisme pour une mise en œuvre à partir de janvier 2025. Les participants ont répondu à trois sondages : un au début de la première journée pour

comprendre les attentes, et deux à la fin de la première et de la deuxième journée pour recueillir des retours d'information. Une analyse détaillée des résultats figure à l'annexe VI. 97 % des participants étaient tout à fait d'accord pour dire que cet atelier, et en particulier les discussions de groupe, a permis de parvenir à un consensus sur les réalisations, les opportunités, les défis et les lacunes du programme national d'alimentation scolaire. En outre, 100 % des participants ont déclaré être très satisfaits ou satisfaits de l'ensemble de cet atelier, indiquant qu'il a atteint ses objectifs et répondu aux attentes.

Les consultations ont mis en évidence un soutien intersectoriel significatif en faveur à l'alimentation scolaire, ainsi qu'un consensus parmi les divers ministères sur la nécessité d'une approche holistique. Cette approche de l'alimentation scolaire doit impliquer différentes parties prenantes au sein d'un écosystème plus large de l'éducation et de la santé à l'école. Les réunions ont permis de clarifier les objectifs du mécanisme d'appui technique et de réaffirmer son alignement sur les objectifs du programme national d'alimentation scolaire. Les informations clés recueillies lors des consultations ont contribué à la réalisation de l'analyse du contexte. Enfin, le rôle du Programme alimentaire mondial au sein du groupe local de l'éducation a été renforcé par des réunions avec l'UNICEF et le Conseil local des ONG (LCN), les agences de coordination actuelles et futures du GPE pour le Lesotho. L'UNICEF et le Conseil local des ONG (LCN - une organisation faîtière d'ONG) joueront tous deux un rôle clé dans l'établissement de liens entre la mise en œuvre du mécanisme d'appui technique et des programmes plus importants et à plus long terme sur le terrain, financés à la fois par le GPE et d'autres bailleurs de fonds. En outre, la nature de la nouvelle agence de coordination (LCN) sera déterminante pour les actions de plaidoyer, l'analyse des partenaires ainsi que pour les aspects de la participation communautaire. Les discussions ont également mis en évidence des possibilités de partenariat dans le domaine de la santé et de l'alimentation scolaires, en accord avec le mécanisme d'appui technique et les engagements de la coalition pour l'alimentation scolaire.

Les activités prioritaires du mécanisme d'appui technique contribueront à court terme à l'obtention des résultats définis dans le cadre du mécanisme d'appui technique, à savoir :

***Figure 2**. Corrélation entre les activités du plan de travail et les résultats du mécanisme d'appui technique*



Ces priorités visent à soutenir le financement durable du Programme national d'alimentation scolaire, à mettre en œuvre la Politique nationale d'alimentation scolaire de 2024, à renforcer les capacités institutionnelles du ministère de l'Éducation et de la Formation et la coordination multisectorielle entre les principales entités gouvernementales et parties prenantes, à mettre à jour les menus et les recettes, et à soutenir la production de données probantes pour lier la production locale à l'approvisionnement du programme.

Des cahiers des charges sont en cours d'élaboration afin de définir clairement les processus, les capacités et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces activités prioritaires. Ces documents décriront également les rôles des partenaires nationaux dans la réalisation et l'appropriation des résultats, ainsi que l'engagement des réseaux de la société civile, en particulier le groupe local des partenaires de l'éducation et l'agence de coordination, dans toutes les discussions et tous les groupes de travail techniques. Un appui aux structures de coordination existantes, y compris les organes techniques et consultatifs, sera fourni et une mise en œuvre ciblée des activités sous la direction des ministères clés sera assurée.

L'appui technique au cours de ces 12 à 18 mois contribuera à répondre aux besoins immédiats, mais le processus a également permis de dégager des priorités à moyen et long terme pour l'amélioration du programme à l'avenir.

Kenya

Le Kenya s'est engagé de longue date en faveur des repas scolaires, engagement qui constitue la pierre angulaire de ses efforts en matière d'éducation et de sécurité alimentaire depuis des décennies. Le lancement des activités de repas scolaires en 1980, en collaboration avec divers partenaires, a constitué une avancée majeure, évoluant pour devenir une intervention fondamentale soutenant les progrès du pays en matière d'éducation. En 2003, le Kenya a instauré la gratuité de l'enseignement primaire en tant que politique gouvernementale. Le développement du capital humain par une éducation de qualité constitue un pilier central de la Vision 2030. La politique nationale de l'enseignement préscolaire de 2018 souligne l'importance de fournir des repas aux élèves et de veiller à ce qu'ils apprennent dans un cadre adapté aux enfants. La politique reconnaît que la santé et l'alimentation sont des facteurs essentiels au développement holistique de l'enfant et à ses capacités d'apprentissage. En outre, les résultats du système national d'évaluation pour le suivi des performances des élèves pour les enfants en 3^{e} année de primaire et le suivi des performances des élèves pour les enfants en 10^{e} année montrent que les élèves qui reçoivent des repas réguliers à l'école obtiennent de meilleurs résultats scolaires que ceux qui n'en reçoivent pas. De même, les élèves qui consomment des repas réguliers chez eux (au moins deux par jour) obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui en consomment moins.

Cependant, malgré des progrès significatifs en matière d'éducation, des disparités régionales subsistent. Sous la direction du président Ruto, les repas scolaires sont devenus une priorité absolue pour faire avancer les objectifs en matière de développement, d'éducation et d'environnement. Le président a fixé un objectif ambitieux pour développer le programme, visant à atteindre 10 millions d'enfants d'ici 2030 et à en garantir une couverture universelle.

La stratégie du gouvernement va au-delà de l'élargissement de la couverture, car le Kenya s'est engagé à rendre son programme d'alimentation scolaire écologiquement durable et à soutenir le système alimentaire local. Le programme national d'alimentation scolaire kenyan se trouve à un stade

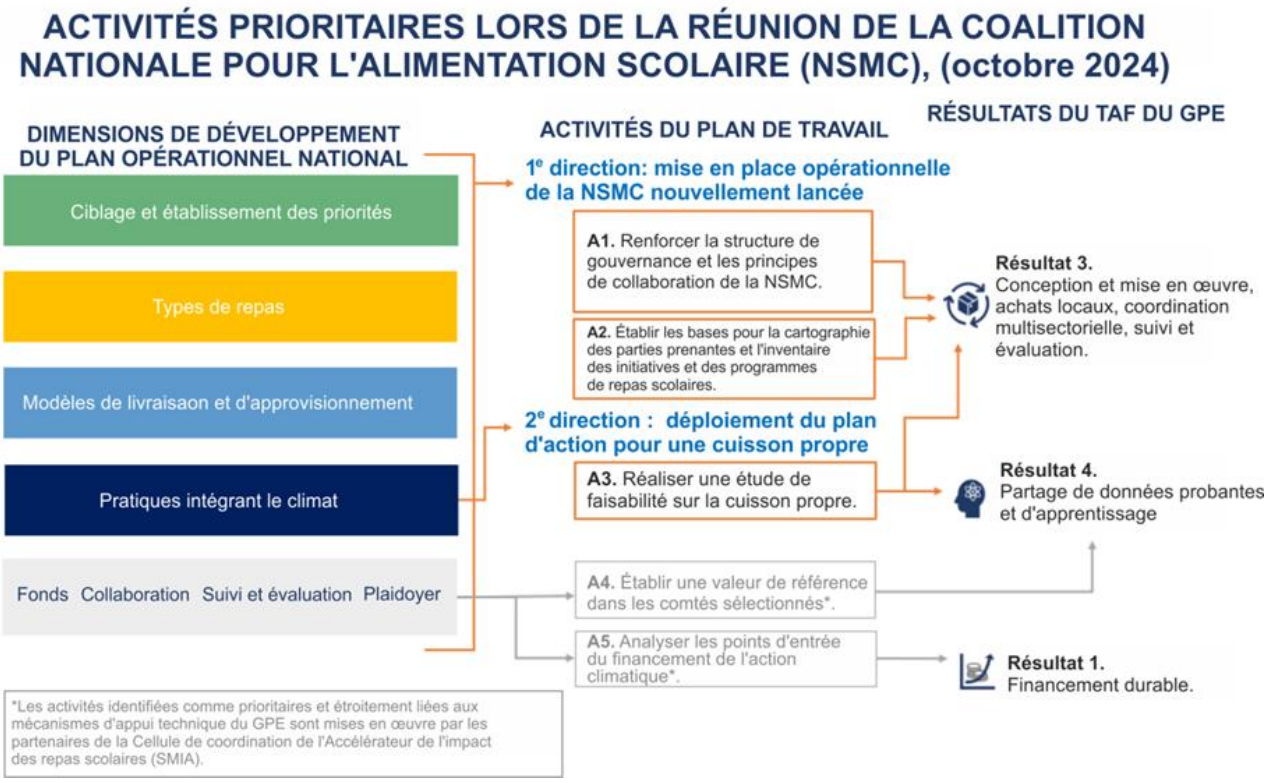
critique, nécessitant une gouvernance renforcée, une meilleure coordination et des stratégies de mise en œuvre durables permettant d'en soutenir l'expansion. La coalition nationale pour l'alimentation scolaire sert de plateforme centrale pour aligner les différents efforts, mais elle a besoin d'un cadre de gouvernance bien structuré et d'un Secrétariat dédié pour favoriser une prise de décision efficace et l'engagement des parties prenantes. En outre, une cartographie complète des initiatives d'alimentation scolaire permettrait d'obtenir des données essentielles afin d'éclairer la planification et de s'assurer qu'aucun enfant n'est laissé de côté. Les solutions de cuisson propre sont un autre élément crucial, car la dépendance à l'égard des méthodes de cuisson traditionnelles pose des défis en matière d'environnement, de santé et d'efficacité, en particulier dans les régions arides et semi-arides.

Un plan opérationnel pour le développement du programme d'alimentation scolaire sur la période 2024-2030, élaboré par le gouvernement dans le cadre d'un processus consultatif avec des contributions de diverses parties prenantes et secteurs gouvernementaux, fournit une feuille de route pour atteindre ces objectifs d'une manière respectueuse de la planète. Le GPE fournit actuellement un appui au plan opérationnel par le biais du mécanisme d'appui technique en matière de santé et d'alimentation scolaires.

Dans le cadre du déploiement du mécanisme, l'identification des priorités nationales lors de la phase de démarrage, s'est appuyée sur le plan opérationnel national. La conception de la mission de démarrage dans le pays, en octobre 2024, a été alignée sur les événements nationaux majeurs, tirant parti de la dynamique pour mobiliser un large éventail de parties prenantes. La mission visait à identifier les activités prioritaires du plan opérationnel pour les 12 à 18 prochains mois. Au cours de la mission, la coalition nationale pour l'alimentation scolaire a été lancée, offrant une plateforme pour de nouvelles concertations avec diverses parties prenantes et tirant parti de la dynamique pour mener des discussions et des actions constructives.

Sur la base des priorités clairement identifiées par le gouvernement, un dialogue approfondi avec le groupe de travail sur la cuisson propre et les représentants du gouvernement a permis d'identifier **les deux orientations et les trois (+2) activités prévues dans ce plan de travail.**

Les activités prioritaires du plan de travail à court terme ont un effet catalyseur : elles comblent les lacunes en matière de coordination, améliorent la prise de décision fondée sur des données et garantissent la viabilité environnementale et opérationnelle du programme. Elles sont également conçues pour contribuer aux résultats suivants définis par le mécanisme d'appui technique.



Deux directions ont été identifiées pour être incluses dans le mécanisme d'appui technique du GPE :

- **1e direction : mise en place opérationnelle de la coalition nationale pour l'alimentation scolaire (NSMC).** Il s'agit notamment d'aider le gouvernement à faciliter un processus consultatif visant à établir une structure de gouvernance solide et des principes de collaboration pour la NSMC. Le Programme alimentaire mondial, en tant que Secrétariat de la NSMC, facilitera ces consultations et aidera à coordonner les parties prenantes, à organiser des réunions et à assurer le suivi des activités essentielles. Ces efforts visent à favoriser une prise de décision efficace et à promouvoir un engagement inclusif et collaboratif des parties prenantes.
- **2e direction : déploiement du plan d'action pour une cuisson propre :** dans le cadre de la NSMC, le Groupe de travail technique sur la cuisson propre a élaboré un plan d'action sur 12 mois. Les activités principales de ce plan comprennent la réalisation d'une étude de faisabilité exhaustive pour évaluer la pertinence de diverses technologies de cuisson pour les environnements scolaires à travers le Kenya. Cette étude s'appuie sur une compilation détaillée d'études existantes et sur une étude de référence qui est en cours et soutenue par la Fondation Rockefeller.

Au cours de la concertation, deux activités prioritaires supplémentaires (activités 4 et 5 dans le graphique ci-dessus) ont été identifiées pour faire avancer le plan d'action pour la cuisson propre. L'activité 4 consiste à réaliser une étude de valeurs référence sur l'état actuel des infrastructures de cuisson propre à l'échelle nationale. Cette activité est déjà en cours et est soutenue par la Fondation Rockefeller. L'activité 5 se concentre sur l'analyse des points d'entrée du financement de l'action climatique, des discussions étant en cours avec l'Initiative pour le financement pérenne afin de garantir le financement de sa mise en œuvre.

Des cahiers des charges sont en cours d'élaboration afin de définir clairement les processus, les capacités et les ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités prioritaires du mécanisme d'appui technique.

3. Établir un rapport sur le cadre de résultats mondial (agrégation des résultats des pays), y compris tout résultat spécifique intégrant ou ciblant les questions de genre. Il peut également s'agir de tout rapport sur les résultats qualitatifs et toute analyse nécessaire pour décortiquer les résultats.

Au cours de l'année civile précédente, nous avons renforcé l'engagement des parties prenantes et initié le mécanisme d'appui technique par le biais d'activités au Kenya, au Lesotho, ainsi qu'au niveau mondial. Ces efforts ont ciblé des résultats majeurs tels que le financement durable, la mise en œuvre opérationnelle des politiques, le renforcement des capacités et la coordination multisectorielle, qui s'alignent sur les objectifs globaux du mécanisme d'appui technique.

Résultats au niveau mondial

- **Reconnaissance du mécanisme d'appui technique en tant que phase de démarrage du SMIA :** au niveau mondial, le soutien officiel et la reconnaissance du mécanisme d'appui technique au Kenya, au Lesotho, en Indonésie, aux Philippines et en Zambie en tant que phase de démarrage du SMIA lors de la deuxième réunion ministérielle du groupe de travail mondial de la coalition pour l'alimentation scolaire à Nairobi, ont marqué une étape importante dans les efforts visant à mettre en place des programmes d'alimentation scolaire durables.
- **Démarrage de la Cellule de coordination du SMIA :** une Cellule de coordination a été créée pour optimiser les efforts et assurer un soutien cohérent aux pays bénéficiant d'un appui technique. La Cellule, présidée par le Programme alimentaire mondial, s'est réunie chaque mois depuis septembre 2024 et fonctionne comme une plateforme de partage d'informations, d'apprentissage et de coordination pour le dispositif d'appui technique au Kenya et au Lesotho, tout en planifiant également des interventions en Indonésie, aux Philippines et en Zambie. La Cellule de coordination se concentre sur la définition de méthodologies et d'approches normalisées pour la prestation de l'appui technique, en veillant à la reproduction des modèles qui ont fait leurs preuves dans divers contextes.
- **Équipe de mise en œuvre au siège du Programme alimentaire mondial :** le Programme alimentaire mondial a constitué une équipe d'exécution interne pour faciliter la mise en œuvre du mécanisme d'appui technique dans les pays ciblés et pour fournir un soutien dédié à la coordination des programmes et des partenariats aux partenaires actifs dans la phase de démarrage.
- **Élaboration de méthodologies et d'approches :** la phase de démarrage dans les pays du mécanisme d'appui technique a été l'occasion de définir la dynamique du partenariat, d'établir des modalités normalisées de fonctionnement pour le partage d'informations et la prise de décision, et de clarifier les rôles et les responsabilités. Avec le soutien de l'équipe de mise en œuvre au siège du Programme alimentaire mondial, des modèles de structures et des directives pour la création et la finalisation des documents clés, dont les valeurs de référence, les notes d'information du gouvernement, les rapports et les plans de travail essentiels pour l'approbation et la mise en œuvre de ce projet, ont été élaborés au cours des derniers mois. Pour un aperçu plus détaillé de la méthodologie et de la structure appliquées, veuillez vous référer à l'annexe IV.
- **Collaboration intersectorielle :** Le mécanisme d'appui technique a réuni des acteurs des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la nutrition et du climat afin de favoriser une approche davantage intégrée de l'alimentation scolaire.

Au niveau des pays

Étant donné que la théorie du changement mondiale s'applique une fois que la phase de mise en œuvre commence, la phase de démarrage se concentre sur la sélection des activités par le biais d'un processus de consultation approfondi tout en rédigeant des théories du changement spécifiques à chaque pays. La théorie du changement mondiale est en train d'être adaptée au contexte de chaque pays, avec des cadres de résultats spécifiques à chaque pays définis dans les plans de travail respectifs. Comme la théorie du changement mondiale traite principalement de la mise en œuvre, le travail de base effectué au cours de la phase de démarrage est crucial pour la définition des futurs résultats et pour l'articulation des résultats escomptés. Actuellement, un projet de théorie du changement a été réalisé pour le Lesotho, et le processus est en cours pour le Kenya.

4. Défis, réussites ou enseignements

Au cours de la mission, plusieurs facteurs clés sont apparus comme essentiels pour que le mécanisme d'appui technique maximise les opportunités découlant de cette collaboration dans les deux pays. Les repas scolaires bénéficient d'un soutien et d'une dynamique significatifs dans de multiples secteurs gouvernementaux (éducation, agriculture, climat et autres) ainsi que parmi les parties prenantes et les partenaires. Cet enthousiasme s'accompagne à la fois d'opportunités et de défis, notamment la nécessité d'une meilleure coordination pour garantir que les efforts soient efficaces et non redondants. Une coordination interne multisectorielle efficace est cruciale pour atteindre les objectifs de 2030, tandis que la garantie d'un financement pérenne reste une priorité essentielle pour les deux pays.

La gestion des attentes entre les ministères, en particulier lors de la collaboration avec de multiples parties prenantes comme le ministère de l'Éducation, représente un défi de taille. Il est essentiel de veiller à ce que tous les ministères concernés restent mobilisés, même si leurs contributions spécifiques ne sont pas prioritaires, afin de favoriser l'appropriation interministérielle et le sentiment d'une action commune. La clé est de créer un environnement de collaboration où chaque ministère se sent impliqué dans le processus tout en sachant que le ministère de l'Éducation peut prendre les décisions finales. La faculté d'équilibrer ces dynamiques jouera un rôle important dans la gestion des tensions potentielles et dans la garantie d'une approche cohérente de prise de décision.

Au Kenya, le gouvernement a élaboré un plan opérationnel national solide comprenant des priorités claires pour le développement du programme. Il est essentiel de traduire ces priorités en actions concrètes pour une mise en œuvre efficace. À cette effet, le gouvernement a créé la coalition nationale pour l'alimentation scolaire (NSMC), présidée par le ministère de l'Éducation et composée d'un large éventail de partenaires issus de divers secteurs. Cette coalition assure que l'expertise en éducation, agriculture, santé et finance appuie efficacement la mise en œuvre du plan opérationnel. Le Programme alimentaire mondial assure le Secrétariat de la NSMC. Par l'intermédiaire de la NSMC, les partenaires peuvent apporter leur expertise et leur aide de manière coordonnée.

La première version du plan de travail 2025 de la NSMC a déjà été élaborée, identifiant les axes d'intervention prioritaires et les principales organisations responsables de chaque activité. Les activités soutenues par le mécanisme d'appui technique du GPE ont été intégrées dans ce plan, garantissant ainsi l'alignement et offrant des opportunités de maximiser leur impact. Au cours des mois prochains, chaque responsable d'axe d'intervention développera son propre calendrier et travaillera sur des actions concrètes.

Toutefois, l'engagement du Kenya ne se limite pas à l'expansion du programme ; il vise également à garantir que cette croissance soit durable sur le plan environnemental et bénéfique pour les systèmes alimentaires locaux. Le Kenya s'est engagé à intégrer des pratiques écologiquement responsables dans son programme d'alimentation scolaire, afin de minimiser son empreinte environnementale. Cette approche permet au Kenya de servir de modèle à d'autres pays de la région et au-delà, qui cherchent à améliorer leurs programmes. Cela nécessitera des bases de référence et des cadres d'apprentissage solides pour garantir le processus et mesurer les succès.

Au Lesotho, au-delà de l'identification de sources de financement alternatives, il est crucial d'évaluer les dépenses actuelles, de fixer des objectifs réalistes et de tirer parti de l'expertise de partenaires tels que la Banque mondiale. Le mécanisme présente également un potentiel considérable pour mobiliser des ressources issues d'initiatives telles que le Fonds vert pour le climat et le financement pour la transformation du système du GPE, tout en favorisant les opportunités de collaboration avec le secteur privé.

Au Lesotho, le niveau élevé de collaboration technique entre les parties prenantes du gouvernement et les partenaires de développement locaux et internationaux a fait partie de l'un des facteurs de réussite. Par l'intermédiaire de l'Organisme de coordination de l'alimentation scolaire *(School Feeding Coordinating Body)*, un certain nombre de parties prenantes se réunissent pour discuter des questions et des défis techniques liés à l'alimentation scolaire, apporter des solutions communes et développer des initiatives conjointes. Ce niveau de collaboration et de partenariat étroits doit être encouragé et stimulé. Les activités dans le cadre du mécanisme d'appui technique sont conçues pour alimenter les mécanismes de coordination établis et institutionnalisés, afin d'en améliorer la pérennité.

En outre, le programme national d'alimentation scolaire au Lesotho a une longue histoire. Il a été créé en 1965, et a, d'une manière ou d'une autre, fait partie de la vie de chaque Basotho. Le programme est considéré comme un pilier fondamental de l'éducation au Lesotho à tous les niveaux, et les activités réalisées dans le cadre du mécanisme d'appui technique tirent un avantage significatif de cette reconnaissance.

5. Enseignements tirés et adaptations à ce jour

Le mécanisme d'appui technique constitue la colonne vertébrale de l'initiative SMIA, d'où l'importance d'en comprendre le processus, les enseignements tirés et l'approche adoptée lors de la phase pilote au Lesotho et au Kenya. Une série d'enseignements ont également été identifiés lors des discussions avec le GPE, notamment en ce qui concerne l'optimisation de la planification des missions, l'amélioration de l'efficacité des visites sur le terrain, l'exploitation du bilan de valeurs de référence pour la collaboration, le renforcement de l'engagement avant la mission avec les agences de coordination/agents partenaires du GPE et la réflexion sur les contributions des membres de la Cellule de coordination et les considérations relatives à la gouvernance.

- **Optimiser la planification et l'exécution des missions :** Un temps de planification supplémentaire est fondamental pour réussir l'exécution de la mission, en veillant à ce que les réunions soient confirmées et que l'information soit disponible. Au fur et à mesure que le nombre de pays participant au mécanisme d'appui technique augmentera, la flexibilité des calendriers permettra d'accorder la priorité aux ministères, au GPE et aux bureaux-pays du Programme alimentaire mondial. Bien que tout ait été correctement géré et mené à bien, la courte durée de la période de

planification au Lesotho a souligné la nécessité d'un calendrier et d'une préparation plus approfondis pour les missions à venir.

- **Améliorer l'efficacité des visites sur le terrain :** Bien que les plans initiaux aient visé à recueillir des informations logistiques essentielles sur les programmes d'alimentation scolaire, les discussions avec les parties prenantes ont parfois été menées au coup par coup[3]. À l'avenir, avant de se rendre dans les écoles, un dialogue préalable avec le coordinateur de l'alimentation scolaire permettrait de mieux cibler les visites et d'améliorer la collecte d'informations. Les visites d'écoles se sont révélées très utiles et devraient être poursuivies en évitant toute perturbation afin d'en maximiser l'efficacité.
- **Tirer parti du bilan des valeurs de référence pour la collaboration :** Le bilan des valeurs de référence s'est avéré être un outil précieux pour le GPE et le Programme alimentaire mondial, non seulement pour la planification des missions mais aussi comme moyen potentiel de mobiliser d'autres membres de la Cellule de Coordination et des partenaires du SMIA. Mettre l'accent sur le bilan en tant que vecteur de collaboration peut renforcer son utilité dans la planification des missions et l'identification des principales parties prenantes avec lesquelles collaborer au cours de la phase de démarrage.
- **Renforcer la collaboration avant la mission avec les agences de coordination du GPE et les agents partenaires :** Assurer une synergie entre le travail du GPE et le mécanisme d'appui technique nécessitera un dialogue continu et des échanges d'informations entre le Programme alimentaire mondial et les agences de coordination et les agents partenaires du GPE. À l'avenir, établir des liens plus étroits avant la mission avec ces homologues clés serait opportun afin de mieux comprendre les financements en cours et prévus du GPE dans le pays et les activités dans le secteur de l'éducation. Ce travail de mise en relation avant la mission pourrait faciliter une collaboration plus fluide. Bien que la fonctionnalité des groupes locaux des partenaires de l'éducation et la réactivité des agences de coordination puissent varier, adapter cette approche à chaque pays pourrait renforcer la coordination et consolider les partenariats.
- **Contributions des cellules de coordination :** Au fur et à mesure que le mécanisme d'appui technique s'étend à d'autres pays, il est essentiel d'accroître l'implication des partenaires clés afin de montrer comment les efforts parallèles sont coordonnés avec le travail du mécanisme. Actuellement, la coordination des principales étapes techniques et opérationnelles du mécanisme d'appui technique a lieu entre le GPE et le Programme alimentaire mondial. Cependant, le potentiel de contributions de partenaires plus larges doit être exploré au fur et à mesure que nous étendons l'approche à l'Indonésie, aux Philippines et à la Zambie. On observe un intérêt croissant parmi les membres de la Cellule de coordination pour l'organisation de réunions axées sur les pays afin de coordonner et d'exploiter les capacités de leurs membres dans le cadre de la conception de ce projet. Cela se vérifie tout particulièrement dans des pays comme l'Indonésie et les Philippines, où la présence des partenaires et les activités de soutien sont déjà plus importantes.

[3] Au Lesotho en particulier, les discussions avec les parties prenantes ont parfois impliqué des personnes qui n'étaient peut-être pas les mieux placées pour fournir les informations nécessaires sur les lacunes auxquelles les écoles, les enseignants et les enfants sont confrontés. À l'avenir, il serait bénéfique de communiquer au préalable avec le coordinateur de l'alimentation scolaire du ministère afin d'acquérir une compréhension plus complète des opérations avant de visiter les écoles. Cette approche permettrait des visites sur le terrain plus ciblées et une collecte d'information efficace grâce à une combinaison d'observation directe et de connaissances ministérielles.

Pour un aperçu plus détaillé des enseignements recensés sur la méthodologie et l'approche de la phase de démarrage dans les pays du mécanisme d'appui technique du GPE, veuillez vous référer à l'annexe V : Enseignements tirés.

Des enquêtes seront menées auprès des bureaux-pays du mécanisme d'appui technique du Programme alimentaire mondial afin de recueillir un retour d'information sur les efforts de coordination et les avancées réalisées à ce jour, ainsi que pour éclairer l'élaboration des plans de travail futurs et les prochaines étapes du projet.

6. Gestion des risques et rapports

Une évaluation des risques, ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes, ont été élaborées au cours de la phase de proposition pour le Kenya et le Lesotho. Les risques font l'objet d'un suivi continu tout au long du projet. Comme le projet se trouve actuellement dans sa phase de démarrage et que sa mise en œuvre est sur le point de commencer après l'approbation des plans de travail nationaux, aucun risque important n'a encore été identifié.

Pour répondre au besoin de capacités ciblées dans le pays afin d'assurer la viabilité et l'impact du projet de mécanisme d'appui technique, des responsables / facilitateurs de l'appui technique ont été recrutés au Lesotho. La capacité locale au Kenya est plus élevée, et le recrutement d'un facilitateur sera revu au deuxième trimestre. Jusqu'à présent, les activités prévues dans le plan de travail sont réalisées avec les capacités disponibles. En étroite coordination avec l'équipe du GPE et l'équipe de mise en œuvre du SMIA basée au siège, ces facilitateurs superviseront la conception, la coordination et la consolidation de l'appui technique stratégique aux gouvernements, en les aidant à réaliser leur vision des repas scolaires. En outre, ils aideront les bureaux-pays du Programme alimentaire mondial à collaborer à haut niveau avec le gouvernement et les principales parties prenantes dans le domaine de la santé et de l'alimentation scolaires.

Le responsable / coordinateur de l'appui technique collaborera étroitement avec l'équipe de mise en œuvre du mécanisme d'appui technique basée au siège afin d'assurer l'alignement sur l'approche globale et la coordination avec les partenaires mondiaux. Le rôle, son niveau et le cahier des charges sont en cours de discussion avec les équipes respectives des bureaux-pays.

7. Dépenses budgétaires (et solde des dépenses)

Le tableau suivant présente un rapport sur la consommation des fonds, en affectant toutes les dépenses courantes à la phase de démarrage. Les dépenses réelles correspondent à celles qui ont déjà été engagées.

Poste budgétaire	Montant	Réel	Disponible
Coût total du projet	**999 999,86 USD**	**119 629,62 USD**	**880 370,24 USD**

Légende et crédit photo, Poppins Regular, 10 pts, élèves en classe à l'école primaire de Nyamachaki, comté de Nyeri.

Crédit : GPE/Kelley Lynch